

# MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO  
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME IV - 1977

NAPOLI GAETANO MACCHIAROLI EDITORE

QUEL EST L'APPORT DES « VIES DES PERES »  
A LA CONNAISSANCE  
DU LEXIQUE DE L'ANCIEN FRANÇAIS?

I

La question à laquelle on va essayer de répondre par ce qui suit, se pose, de façon plus ou moins semblable, chaque fois que, dans une perspective lexicologique, on a affaire à un texte (écrit en ancien français, ou bien dans n'importe quelle autre langue), qui n'a pas encore été dépouillé systématiquement, et dont le vocabulaire n'est, par conséquent, pas inventorié dans un glossaire complet ou suffisant, auquel on peut se fier. Dans le cas des *Vies des pères*, document important de la littérature pieuse au s. XIII, le problème se complique par le fait qu'il n'en existe pas d'édition critique<sup>1</sup>. Des 74 contes, 36 seulement ont été imprimés (dont 2 partiellement) depuis le début du s. XIX. La plupart de ces éditions, basées sur un seul manuscrit, ne répondent pas aux exigences de la science moderne et sont, par surcroît, devenues quasiment introuvables<sup>2</sup>; d'ailleurs, les publications récentes de

\* Les abréviations utilisées dans cette étude sont celles du *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters (GRLMA)*. — Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Margrethe Tanguy, qui a bien voulu corriger mon style.

<sup>1</sup> C'est M. Félix Lecoy, éminent spécialiste de critique textuelle, qui annonce depuis longtemps la publication du recueil; mais on ne sait pas si son édition verra le jour sous peu.

<sup>2</sup> Pour l'histoire littéraire du recueil, on voudra bien se rapporter à mon étude sur les *Vies des pères*, à paraître dans le t. V/1 du *GRLMA* (éd.: W.-D. Lange); pour l'information bibliographique, aux documentations, qui seront publiées dans le t. V/2 du même ouvrage. Voici les éditions dont j'ai eu connaissance: Méon, *Nouveau recueil de fabliaux et contes inéd. des poètes fr. du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.*, t. 2, Paris, 1823 (contes 9, pp. 331 sqq.; 12, 202 sqq.; 13, 154 sqq.; 17, 293 sqq.; 19, 314 sqq.; 22, 279 sqq.; 24, 129 sqq.; 28, 447 sqq.; 31, 256 sqq.; 32, 187 sqq.; 35, 173 sqq.; 40, 394 sqq.; 41, 411 sqq.; 42, 236 sqq.; 56, 427 sqq.; 64, 362 sqq.; 72, 216 sqq.); A. Keller, *Zwei Fabliaux aus einer Neuenburger Handschrift*, Stuttgart, 1840 (contes 3 et 25); J. Le Coultre, *Contes dévots tirés de « La Vie des Anciens Pères »*, Neuchâtel, 1884 (contes 7 et 33); G. Bornäs, *Trois contes du XIII<sup>e</sup> s., tirés du Recueil des Vies des Pères*, Lund, 1968 (contes 43, 64 et 68); conte 2: E. Wolter, *Der Judenknabe*, Halle, 1879 (« Bibliotheca

Bornäs et de Chaurand sont seules à contenir des glossaires. Il va sans dire que, dans ces conditions, il est assez difficile de tenir compte du vaste recueil<sup>3</sup> en étudiant la langue française du s. XIII, et, particulièrement, en rassemblant les matériaux pour la rédaction du nouveau *Dictionnaire Etymologique de l'Ancien Français* (DEAF, éd. K. Baldinger) à Heidelberg.

De ce qui vient d'être dit résulte qu'avant d'aborder les problèmes lexicologiques proprement dits, il est indispensable de se faire une idée de la valeur des éditions. Que les textes publiés par Méon et par d'autres ne soient pas exempts d'erreurs, personne ne s'en étonnera; il importe pourtant de savoir s'ils contiennent quelques bévues facilement reconnaissables, ou s'ils offrent des corrections arbitraires, des vers ajoutés ou omis, ou encore des mots

Normannica », 2), 86-104; conte 5: A. Weber, *Handschriftliche Studien auf dem Gebiete der romanischen Literatur des Mittelalters I. Untersuchungen über die Vie des anciens pères*, Frauenfeld, 1876, 60-78 (éd. meilleure de ce conte dans la thèse dactylographiée de E. Herpin, « Copeaux », un conte dévot tiré de « la Vie des Pères », thèse 3<sup>e</sup> cycle Université de Caen, 1971, selon 19 mss.; je remercie M. le professeur J.-Ch. Payen, qui a bien voulu mettre à ma disposition son exemplaire de cette thèse); conte 10: J. Chaurand, *Fou - Dixième conte de la Vie des Pères*, Genève, 1971; conte 11: A. Wallensköld, *Le conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère. Etude de litt. comparée*, Helsingfors, 1907 (« Acta Societatis Scientiarum Fennicae », 34, 1), 151-161; conte 133; H. Kjellmann, dans *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, 1943, 65-71; conte 17: F. Castets, « RLR » 3<sup>e</sup> sér. t. 4 (1880), 60-75; conte 18: O. Schultz-Gora, *Zwei altfranzösische Dichtungen. La chastelaine de Saint Gille. Du chevalier au barisiel*. Neu herausgegeben mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar, 2. neubearbeitete Auflage, Halle, 1911, 123-132 (éd. diplomatique du ms. B. N. fr. 24300); conte 38: éd. J. J. Salverda de Grave, dans *Feestbundel ter Gelegenheid zijner veertigjarige Amtsbediening op den 28. November 1889 aangeboden aan Matthias de Vries*, Utrecht, 1889, 107-121; conte 51: G. Royer, « Revue de l'Université d'Ottawa » 41 (1971), 495-507; conte 55: P. Kunstmann, « R » 92 (1971), 99-117. Je n'ai pu me procurer jusqu'ici les éd. suivantes: conte 14, éd. par Caron dans « Mémoires de l'Académie d'Arras » 18, 290 sqq.; conte 8: éd. Matile, dans « Revue Suisse », 1839, 297 sqq.; fragm. du conte 21: « Bulletin de l'Académie de Bruxelles » 13 (1846), 306. A. del Monte, *Volgarizzamento senese delle « Vies des pères »*, dans *Studi in onore di Italo Siciliano*, t. I, Firenze, 1966, 329-383 fait suivre les *Conti morali* it. d'extraits de leur modèles fr. (contes 1; 3; 28; 25; 14; 7; 38; 18; 19; 20; 10; 21; 22, selon le ms. B. N. fr. 1546).

<sup>3</sup> L'étendue de 46 contes est connue, soit par des éd., soit par les indications données par Gröber, GG II 1, 915 sqq.; ces 46 contes comportent ca. 21.000 vv.

fantômes dûs à l'intervention de l'éditeur. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'on puisse éluder ces difficultés en se servant des manuscrits à la place des éditions. Les textes des divers manuscrits diffèrent tellement entre eux, surtout pour ce qui est des prologues et des épilogues, souvent abrégés ou omis, qu'il faudrait faire l'étude de toute la tradition manuscrite, pour savoir à quel texte on peut se fier<sup>4</sup>. Dans le cadre restreint de cette étude, je ne peux envisager de près que l'édition de Méon, qui contient presque la moitié des contes publiés jusqu'ici. Son texte est, selon E. Schwan<sup>5</sup>, « celui du ms. C [B. N. fr. 23111] corrigé arbitrairement »; cependant, ce ms. ne peut être la base unique de l'éd., « car les n<sup>os</sup> 12-13, 19, 40 et 56, publiés par Méon, ne figurent pas dans C »<sup>6</sup>. N'ayant pu obtenir, jusqu'ici, un microfilm du ms., je n'ai pas eu l'occasion d'examiner le caractère et le nombre des corrections dont parle Schwan<sup>7</sup>. Ce qui au cours de la lecture saute à l'oeil est pourtant que Méon, par endroits, n'a pas bien saisi son texte. Il lui arrive p. ex. d'écrire en un mot deux éléments

<sup>4</sup> Il est cependant possible d'étudier le texte d'un seul ms., tel qu'il a été lu par le public contemporain, sans prétendre qu'il s'agisse là de l'oeuvre telle que l'auteur l'a conçue; ainsi, J.-Ch. Payen, *Le motif du repentir dans la litt. fr. méd. (des origines à 1230)*, Genève, 1968, cite les *Vies des pères* (en les étudiant d'un point de vue d'histoire littéraire) toujours suivant le ms. B. N. fr. 1546. Les mots attestés uniquement par le ms. de base posent quand même des problèmes insurmontables au lexicologue qui adopte cette méthode: Il est impossible de distinguer les hapax d'éventuelles bévues du scribe, si l'on n'a pas recours à d'autres mss. Cf. le cas de *nic* « interjection marquant l'indifférence », qui est enregistré par *T.-L.* 6, 631a; *FEW* 7, 140b (selon l'éd. Weber); *Godefroy* 5, 494a (selon le ms. B. N. fr. 23111), qui ne citent que *Pères* 5, 27; l'éd. Herpin montre que la plupart des mss. offrent *nient* (ou *rien*). Le problème est à réexaminer car *nic* est bien la *lectio difficilior*.

<sup>5</sup> « R » 13 (1884), 233, n. 6. Le ms. C est désigné comme « estimable » par Herpin, *op cit.*, 23; cf. aussi le jugement favorable de Bornäs, *op. cit.*, 50: c'est C que Bornäs choisit comme ms. de base de son éd., parmi les 15 mss. connus de la deuxième partie des *Vies des pères*.

<sup>6</sup> Bornäs, *op. cit.*, 45, n. 23.

<sup>7</sup> Bornäs, en republiant le conte 64, juge ainsi l'éd. antérieure: « Pour ce qui est du conte 64, Méon a suivi de près le ms. C; en le corrigeant, il n'ajoute que rarement (vv. 154, 298, 404, 686) une leçon qui ne se trouve pas dans d'autres mss. Ses corrections sont en général en accord avec tous les mss. ou avec la plupart (...) » (*op. cit.*, 46).

distincts, et qui constituent un syntagme; cf. conte 28, p. 454, v. 236:

Et li Abés alainz qu'il pot,

où il faut lire *al ainz* « le plus tôt possible ». Assez souvent la ponctuation ne s'adapte pas au sens de la phrase<sup>8</sup>. Le commencement et la fin d'un discours direct ne sont jamais marqués; parfois, les changements d'interlocuteur sont même camouflés par la ponctuation, de sorte que le texte en devient inintelligible. Ceci est le cas pour la discussion entre la sacristine fugitive, qui veut rentrer dans son monastère, et la bonne femme qui la loge chez elle pour la nuit (conte 13, p. 167, vv. 401 sqq.):

« Taisiez-vous, ce n'est-elle mie. » (Méon: deux points)  
 « Mes vous, vous taisiez, bele amie,  
 Vous avez dit trop grant folage  
 Dont je ne vous tieng pas a sage. »  
 « De ce sui-je sage, ce cuit,  
 Si que je nel' croirai anuit. » (Méon: point-virgule)  
 « Si estes fole et esperdue  
 ... »<sup>9</sup>

D'autres exemples abondent dans le *Nouveau recueil*.

Mis à part ces erreurs, en général faciles à reconnaître, le texte de Méon semble excellent, ce qui ressort d'autant plus quand on confronte sa version du conte 17 avec celle publiée par F. Casetts, suivant le ms. H 347 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier (ms. h)<sup>10</sup>. Des leçons autres que dans le ms. C ne font pas défaut, et assez souvent, elles sont de valeur égale; portant, le texte de Méon dans sa totalité es incontestable.

<sup>8</sup> Ainsi, conte 22, p. 290, vv. 349 sqq., il faut mettre: « Devant le Duc vint erraument, / Si li a conté l'errement / Si com avenu li estoit; / A ces enseignes qu'el portoit / Du visage qu'ele ot sanglent, / Le crut li dus legierement... » (Méon: virgule après le v. 351, point après le v. 353).

<sup>9</sup> M. Kjellmann, le deuxième éd. du conte (cf. la n. 2 ci-dessus) pense que les vv. 402-418 sont tous prononcés par la « bonne femme »; mais alors, le passage du v. 404 au v. 405 ne se comprend guère.

<sup>10</sup> Cf. la n. 2 ci-dessus; il n'y a que ce conte et les contes 13 (publié par Méon et Kjellmann) et 64 (publié par Méon et Bornäs) qui aient été imprimés par deux fois intégralement.

blement supérieur à celui de h, dont quelques vers sont tellement corrompus qu'ils ne donnent plus de sens<sup>11</sup>. Il s'ensuit que le texte de Méon mérite, *grosso modo*, notre confiance<sup>12</sup>, et qu'il ne faut recourir aux manuscrits que pour les cas douteux.

## II

Il n'existe pas, je l'ai déjà dit, de glossaire spécial pour les *Vies des pères*; cependant, les dictionnaires de l'ancien français — *T.-L.* et *Godefroy* — ont tenu compte de ce recueil. Chacun qui étudie le vocabulaire des *Vies des pères*, est donc obligé de contrôler premièrement dans quelle mesure il peut se fier à ces dictionnaires.

Ayant dépouillé moi-même 19 contes qui présentent un total d'un peu plus de 10.000 vv.<sup>13</sup>, j'ai consulté les dictionnaires pour une partie des mots retenus (pour ceux qui commencent par les lettres de A à E). J'ai pu constater assez rapidement que les éditions de Méon<sup>14</sup>, de Weber, de Le Coultre et de Wallensköld ont été

<sup>11</sup> Cf., notamment, Méon vv. 3; 77 sq.; 77 sq.; 141 sq.; 262; 421 sq.; 536 avec les parties correspondantes de l'éd. Castets. Celle-ci n'offre qu'au v. 273 (= Méon v. 276) une leçon qui semble préférable à celle de Méon. Dans le ms. de Castets, les vv. 213 sq.; 528; 583 de l'éd. Méon, et l'épilogue (Méon, vv. 591-662) ont été omis; les vv. 403-404 de l'éd. Castets manquent dans l'éd. Méon. Le texte de Castets offre, lui aussi, quelques erreurs de transcription, faciles à reconnaître: p. ex., v. 25 *geuz* lire *genz*; v. 43 *dame* lire *d'ame*; v. 506 *La sor*, lire *Las! or* comme dans l'éd. Méon. Si l'on compare le texte du conte 19 avec les extraits (366 vv.) publiés par del Monte (cf. la n. 2) suivant le ms. B. N. fr. 1546, on constate qu'il n'y a que peu de variantes, et que la leçon de l'éd. Méon est souvent préférable; du point de vue lexicologique, aucune des différences n'est de poids. De même, les deux éd. du conte 13 sont de valeur égale; l'éd. de Kjellmann ne semble nettement supérieur qu'au v. 16 (*tret* au lieu de *cret*); par contre, au v. 41, la leçon de Méon est préférable. L'éd. Kjellmann n'apporte presque rien de nouveau pour ce qui est du vocabulaire (à noter v. 209 *berere*. — *T.-L.* 1, 924 — au lieu de *harrele* — *T.-L.* 4, 913).

<sup>12</sup> A mon avis, il ne s'agit donc pas d'une « médiocre édition » (Payen — v. la n. 4 —, 525, n. 16).

<sup>13</sup> Ce sont les contes 9, 12, 13, 19, 22, 24, 28, 31, 35, 40, 41, 56, 64, 72 selon l'éd. de Méon; 5, selon l'éd. de Weber (le texte de cette éd. a été confronté toujours avec celui de l'éd. Herpin); 7 et 33, selon l'éd. de Le Coultre; 11, selon l'éd. de Wallensköld, et 18, selon l'éd. de Schultz-Gora (cf. la n. 2 ci-dessus).

<sup>14</sup> Il est mal aisé d'identifier, en parcourant *T.-L.*, les cit. tirées des contes

dépouillées avec soin pour le *T.-L.*, et qu'elles y sont assez souvent citées. Les deux auteurs des *Vies des pères*<sup>15</sup> étant plutôt conservateurs en matière de vocabulaire, il n'y a guère de *hapax* où de premières attestations à relever; et presque tout ce qu'il y a d'intéressant, est déjà entré dans *T.-L.*<sup>16</sup>. Parfois, ce dictionnaire corrige des fautes des éditions<sup>17</sup>, sans toujours le signaler<sup>18</sup>. *Godefroy*, par contre, n'a guère fait usage de l'édition de Méon, qu'il avait probablement seule à sa disposition: Il ne la cite que rarement, la plupart des exemples qu'il extrait des *Vies des pères* sont données suivant les mss. B. N. fr. 23111 — ms. de base de l'éd. Méon (=C) — et Ars. 3641 S). Ayant dépouillé aussi les contes inéd. contenus dans ce mss., et négligés par *T.-L.*, *Godefroy* est parfois plus complet<sup>19</sup>; mais, en général, les citations des *Vies des pères* sont beaucoup plus rares dans ce dictionnaire que dans *T.-L.*, et un grand nombre d'attestations intéressantes n'y figure pas.

C'est donc surtout à *T.-L.* qu'il faut se rapporter en analysant

de l'éd. Méon des *Vies des pères*, parce que ce dictionnaire n'indique que la page et le v. dans le t. Il du recueil de Méon, sans tenir compte de la provenance des pièces qui y sont réunies.

<sup>15</sup> Sur les auteurs, cf. Bornäs, *op. cit.*, 7 sqq. et la documentation à paraître dans *GRLMA* V/2 (cf. la n. 2). Chaurand, *op. cit.*, 28 pense que la première partie de l'oeuvre (contes 1-42) ait été écrite entre 1208 et 1215; mais les arguments invoqués par lui ne me paraissent pas pertinents à eux seuls. Je préfère donc croire que les deux parties ont été composées vers le milieu du s. XIII; c'est pourquoi je n'ai fait aucune différence entre les exemples provenant des deux parties.

<sup>16</sup> Ainsi, *T.-L.* 1, 451 cite pour *aplanicher*, dérivé de *aplanier*, un seul exemple, pris dans le conte 19, v. 247 (le même exemple déjà dans *Godefroy* 1, 340c, selon l'éd. de Méon; manque dans *FEW* 9, 28b); *T.-L.* 1, 681 enregistre *aïssance* (*FEW* 14, 71a); *T.-L.* 2, 365 enregistre *cheveciere* (manque *FEW* 2<sup>1</sup>, 262a), mots qui ne sont pas dans *Godefroy*; pour chacun des deux, *T.-L.* ne donne qu'une seule attestation, selon les *Vies des pères*. Le seul exemple de *asnerie* « Eselei » (acception qui manque dans *Godefroy* et dans *FEW* 1, 154a) dans *T.-L.* 1, 561 provient du conte 41, v. 217 des *Vies des pères*, etc.

<sup>17</sup> Ainsi, au v. 298 du conte 5, où Weber donne *a enui*, *T.-L.* corrige en *a enviz*, et cite l'exemple s.v. *enviz* (3, 726; même leçon dans le texte de Herpin).

<sup>18</sup> Cf. *T.-L.* 3, 312 s. v. *eneschier* la cit. tirée du conte 24, v. 108; Méon donne *en eschiée*.

<sup>19</sup> Ainsi, pour *destapiner* « quitter son déguisement », *T.-L.* 2, 1760 ne donne qu'un exemple, tiré du conte 11 (v. 680); *Godefroy* 2, 658a y ajoute un deuxième, suivant le ms. Ars. 3527 des *Vies des pères* (cf. *FEW* 17, 308a).

le vocabulaire des *Vies des pères*; mais, malgré l'attention prêtée à ce recueil par les lexicographes, il y a toujours de nouveaux sens de mots connus, des locutions, de premières attestations à glaner; je n'en cite que quelques exemples:

APRESTER « se préparer, s'habiller ». Conte 9, 267: *il vit un hermite aprestier / Por la messe sainte chanter. T.-L. (1, 474) et GodefroyC (8, 157b) n'attestent que s'aprestier dans ce sens (depuis Chrétien de Troyes); le verbe neutre est employé au sens de « s'habiller » par Charles d'Orléans, selon FEW 9, 318a.*

AVER « avare ». Conte 11, 222: *Vous avrez conseil briement. / Pour que l'en le puisse trouver, / Ja denier n'i seroit aver* ('trop précieux pour être sacrifié'). *Aver* appliqué à des choses est très rare en ancien français; aucun des exemples cit. par les dictionnaires (*T.-L. 1, 725; Godefroy 1, 519b; GodefroyC 8, 250c; cf. FEW 1, 187a*) ne correspond à celui-ci.

AVIS « vision ». Conte 19, 195: *La Mere Dieu qui l'ot oïe, / Li vint devant en son avis*; cf. conte 11, 402. Le sens de « Kundgebung, Offenbarung » dans *T.-L. 1, 740* est suivi par un point d'interrogation. Les deux exemples des *Vies des pères* sont à ajouter aux trois autres cit. par *T.-L.*, et suffisent à confirmer l'existence de cette acception (manque dans *Godefroy 1, 530a; GodefroyC 8, 257c; FEW 14, 535a*).

FEIRE QN. CERTAIN DE QC. « révéler qc. à qn. ». Conte 9, 170: *A son mestre vint, si li dist / Que du fet certain le feïst*; cf. conte 9, 709. *T.-L. 2, 132* cite une attestation tirée de *Jourdain de Blaivies* (ca. 1200), *GodefroyC 9, 21b* enregistre un exemple de la même locution, du s. XVI. Elle manque dans *FEW 2<sup>1</sup>, 610b*.

CLOEURE au fig. « obstination ». Conte 18, 50<sup>20</sup>; (le chevalier) *Longement maintint ce folage / Que por peor de nul damage / qu'il eust ne se confessa / ne sa fole esror ne lessa, / tant cum sergent que il avoit / qui sen cloeüre sauoit / qui trop estoit enracinee...*<sup>21</sup> *T.-L. 2, 493* donne un exemple (plus récent) de *cloeure* « Vernagelung »; cf. aflandr. *clauwure* (1386-1429), mfr. *cloueure* « fixation au moyen de clous », *FEW 2<sup>1</sup>, 770a*. Cf. aussi *Godefroy 2, 148a; 149c; 157b*, qui cite (157b) une attestation de ce mot dans le roman de *Florimont*; cf. éd. A. Hilka (*GRL 48, Göttingen, 1932*), v. 2093, variantes (*cloeüre, 2 mss. s. XIII; closeüre, 3 mss. s. XIII/XIV*; dans le texte: *armeüre*). Le passage du sens concret au sens figuré dans les *Vies des pères* s'explique aisément.

DESTACHER verbe neutre « rompre, se détacher ». Conte 41, 423: (le

<sup>20</sup> Il ne semble pas que ce texte ait été dépouillé pour *T.-L.*

<sup>21</sup> J'ai écrit en toutes lettres les abréviations, maintenues dans l'éd.

diable) *Un moine prist, si l'emportoit, / Par le chaperon le tenoit / Quant le chaperon destacha / Par le moine qui trop pesa*; selon T.-L. 2, 1758 le sens de « sich lösen; geschleudert, abgeschossen werden » n'est attesté, pour le verbe neutre, que dans la Chronique de Guillaume Guiart (ca. 1307); ce sens manque dans *Godefroy* 2, 657a; *GodefroyC* 9, 361a; FEW 17, 198b.

DIVERS « désagréable; difficile à supporter (du temps) ». Conte 64, 461: (la jeune fille) *fu deffublee, / Que li tens ert chaus et divers*. Acception qui n'est pas dans T.-L. 2, 1964, et FEW 3, 107a (où l'on ne trouve que le sens plus large de « mauvais, sauvage [de choses] »); *Godefroy* 2, 731a donne un exemple tiré des *Chroniques* de Froissart (3/3 s. XIV): *Il negeoit et geloit et faisoit moult divers tamps*, ce qui prouve que le *tamps divers* est caractérisé par l'excès soit de la chaleur, soit du froid.

EMPARLIERE « avocate, intermédiaire (entre Dieu et les hommes) ». Conte 13, 545: *La Dame de misericorde / En qui tote bonté s'acorde, / Nostre enparliere, nostre amie*. T.-L. 3, 91 ne donne qu'un exemple de ce mot, tiré des *Miracles* de Gautier de Coinci; un deuxième exemple, du même auteur, dans *Godefroy* 3, 54b. La forme féminine manque dans FEW 7, 611a.

S'ENCLINER DE « se détourner de ». Conte 12, 348: *Ainssi a perte se mena, / Por ce que du bien s'enclina*. Cette acception manque dans T.-L. 3, 211; *Godefroy* 3, 106b; *GodefroyC* 9, 452c; FEW 4, 626b.

ESSEMPLER DE SERMON « *exemplum* raconté par un prédicateur ». Conte 28, 26: *Ce que j'ai dit de Salemon, / Si est exemple de sermon*. Cet emploi manque dans T.-L. 3, 1298; *Godefroy* 3, 567a; *GodefroyC* 9, 553c; FEW 3, 291a.

ESTAINDRER AN. DE « faire quitter, oublier qc. à qn. ». Conte 19, 92: *Quant (l'abbesse) se senti enceinte, / Et de ses amors fu estainte...* Cet emploi manque dans T.-L. 3, 1369; *Godefroy* 3, 605a; *GodefroyC* 9, 559c; FEW 3, 320a.

ESTOILE PRIMERAINE « nom donné à la S. Vierge ». Conte 19, 505: *Ce est l'estoile primeraine / Qui el ciel les conduit et maine*. Aucun exemple dans T.-L. 3, 1401 (qui ne cite qu'*estoile jornal* désignant la Vierge); *GodefroyC* 9, 559b; FEW 12, 252a. A. Salzer<sup>22</sup> ne cite (à part de *stella maris, stella matutina*, etc.) qu'un seul exemple de *stella principalis* (409, 23sq.) et un autre de *sidus principale* (408, 39).

<sup>22</sup> *Die Sinnbilder und Beiworte Marias in der deutschen Literatur und lateinischen Hymnenpoesie des Mittelalters (...)*, Linz, 1893.

## III

Il existe donc, dans le recueil des *Vies de pères*, bien de mots dignes d'intérêt et qui n'ont pas encore été signalés; mais, en outre, quelques-uns des mots enregistrés dans les dictionnaires posent des problèmes qui n'ont pas encore été résolus. Ainsi, *T.-L.* 2, 1595 cite deux exemples du verbe *desfrochier*<sup>23</sup>; dans la première attestation cit. ci-dessous, il corrige l'éd. Méon, qui donne *deffroncha* (*Godefroy* 2, 589b cite le même exemple suivant le ms. B. N. fr. 23111, utilisé aussi par Méon, et écrit *desfrocha*). Cependant, *T.L.* ne donne pas de définition, mais renvoie seulement à *Godefroy* (loc. cit.), qui propose « maigrir? ». Le mot semble ne pas être dans *FEW*; il s'agit de l'antonyme de ancien français *frogier*, *frochier* « sprieszen, wachsen; übertr. gedeihen, Wohlergehen haben » (*T.-L.* 3, 2277), dérivé de FRUTICARE (*FEW* 3, 834 a). Ce verbe était beaucoup moins répandu que les dérivés de FRUCTIFICARE (cf. *FEW* 3, 823 a<sup>24</sup>); la variante avec *-ch-*, qui provient de \*FRUTCARE, syncopé avant que le *c* se soit sonorisé<sup>25</sup>, est attestée deux fois jusqu'ici (*fruchier* dans la *Vie de S. Thomas* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence — ca. 1174, v. la n. 24 —, *frouchier* dans *Du plait Renart de Dammartin contre Vairon son roncin* — 1/2 s. XIII<sup>26</sup>). Une troisième attestation est fournie par les *Vies des pères* mêmes (au v. 262 du conte 19 [selon la numérotation de Méon], le ms. A donne *froucher* au lieu de *amender* du ms. C; cf. les extraits publiés par del Monte). L'antonyme aurait le sens de « devenir faible, défaillir (dans les

<sup>23</sup> Conte 9, 72:

ses peres acoucha  
Malades qui mout deffroucha  
Por la maladie qu'il ot,

conte 11, 204:

Mout fu pales, mout desfroucha,  
De toutes aises se mist hors.

<sup>24</sup> Afr. *fruchier*, enregistré par *FEW* s.v. FRUCTIFICARE, provient de fait de FRUTICARE, cf. *T.L.* 3, 2277.

<sup>25</sup> Cf. H. Rheinfelder, *Altfranzösische Grammatik*. Erster Teil. *Lautlehre*, München, 41968, §§ 487/88.

<sup>26</sup> La forme avec *-ch-* pourrait, dans ce texte, résulter du fait qu'il s'agit d'une scripta pic.; sur le groupe consonne + (i)care en pic. cf. Ch. Th. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, 1970 (« Bibliothèque française et romane », sér. A, 19), p. 99.

*Vies des pères*: 'à cause d'une maladie'), sens qui s'adapte mieux au contexte que celui de « maigrir ».

Enigmatique reste aussi le cas de *escren*; cf. conte 33, v. 48:

(les saints ermites) touz lor fez firent par sen  
Et del monde firent escren  
Pour le resne Dieu conquerer.

A. Tobler n'a pas su expliquer ce mot (son avis est cité dans une n. de l'éd. de Le Coultre, p. 67); l'hypothèse de l'éditeur (*escren* = *estran* < STRAMEN « litière »; *faire escren* donc « faire litière, ne faire aucun cas ») semble fantaisiste (surtout parce que *faire estraim* n'est attesté nulle part dans le sens proposé par Le Coultre); *GodefroyC* 9, 522 a et *T.-L.* 3, 993 enregistrent l'exemple des *Vies des pères* s. v. *escran* « Feuerschirm », en supposant qu'il s'agit d'un sens figuré. Or, la première attestation de *escran* / *escren* « paravent dont on se sert pour se garantir de l'ardeur trop vive du feu », dérivé de mnéerl. *scherm*, ne date que de 1290, et on comprend mal, d'ailleurs, comment ce mot aurait pu prendre le sens figuré attesté dans les *Vies des pères* (*faire escren* de « se moquer de; dédaigner »)<sup>27</sup>. Il me semble plus probable qu'*escren* soit une variante de *escar(n)*, *eschar*, dérivé de abfrq. \*SKERN, et qui a été influencé continuellement par *escarnir* « railler, se moquer de » < abfrq. \*SKIRNJAN (*FEW* 17, 120 a). L'aocc. connaît, à côté de *escarn* « moquerie, raillerie; mauvaise plaisanterie » la variante *ischern*, attestée dans la *Chanson de S. Foy* (cf. *FEW* 17, 120b), et une forme féminine *esquerna* « raillerie, dérision »; les dialectes modernes du Midi connaissent *esquern* (Montpellier, Carc., Toulouse), aveyr. *esquern* dans le même sens (ib.). On sait que la métathèse de *r* après voyelle se produit assez souvent<sup>28</sup>; l'it. connaît même des dérivés de la famille de \**skirnjan* avec métathèse (et avec *e* tonique): agén. *scregnir*, amail. *scrinidhi*

<sup>27</sup> Cf. *FEW* 17, 33b. Si on accepte abfrq. \**skrago* ou frq. \**skrank* comme base de *escren* (cf. *FEW* 17, 34a pour ces deux hypothèses), les difficultés chronologiques se font moins sentir (bien que le sens figuré soit toujours attesté quarante ans avant le sens concret); mais les difficultés sur le plan sémantique restent les mêmes.

<sup>28</sup> Cf. P. Fouché, *Phonétique historique du français*. Vol. III. *Les consonnes et index général*, Paris, 1961, p. 751 sq., qui donne presque exclusivement des exemples de métathèse dans les syllabes initiales; cf. pourtant afr. *abevrer* > *abreuver*.

« scherniti », apav. *scernia* (= *skernia*) « schernita », abruzz. *riscrigná* « verhöhnen » (cf. FEW 17, 121a). Il n'est pas nécessaire que l'auteur de la première partie des *Vies des pères* ait connu un de ces mots it.<sup>29</sup> ou aocc.; il est plus probable que la variante *escren*, beaucoup plus facile à prononcer que *escarn* ou *escharn*, ait vécu dans la langue fr. du Nord ou dans un de ses dialectes, et n'ait été attestée, par hasard, que dans les *Vies des pères*. Notons enfin que la locution *faire eschar de* se retrouve dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, v. 1892 de l'édition de Walberg (cf. T.-L. 3, 848).

D'autres problèmes étymologiques restent à résoudre. Avant de terminer cet exposé, je tiens à attirer l'attention sur un dernier point: les *Vies des pères* constituent une vraie mine, à peine exploitée jusqu'ici, de proverbes et dictons. Pour ne citer qu'un seul exemple: l'expression *la quinte roue du chariot* « personne inutile » existe, selon FEW 10, 490 b, depuis le s. XV<sup>30</sup>; T.-L. et Godefroy n'en donnent aucun exemple. Cependant, l'auteur de la première partie des *Vies des pères* dit d'une femme dévergondée qui essaie de séduire un ermite: *la quinte roie du char / La male garce* (conte 25, 121). Ce dicton, dont on connaît des attestations en lat. méd. du s. XI, en moyen-haut-allm. du déb. du s. XIII<sup>31</sup>, a donc existé en France dès le milieu du s. XIII. Une étude approfondie des proverbes contenus dans les *Vies des pères* donnerait sans aucun doute des résultats intéressants.

ALBERT GIER  
Universität Heidelberg

<sup>29</sup> Pourtant, l'auteur fait preuve, dans le conte 17, d'une connaissance assez exacte de la ville de Rome, ce qui pourrait justifier l'hypothèse qu'il l'ait visitée; cf. F. Castets, « RLR » 3<sup>e</sup> sér., t. 4 (1880), 53 sq.

<sup>30</sup> Le FEW ne donne pas de référence, mais la datation s'appuie sans doute sur un passage du *Perceforest*, cité par Littré 2<sup>11</sup>, 1765c: *Il m'est advis que je suis la quinte roue du chariot, qui ne sert de riens*. Pour des variantes récentes du dicton (5<sup>e</sup> roue à un carrosse, etc.) cf. FEW, loc. cit.; W. Gottschalk, *Die sprichwörtlichen Redensarten der französischen Sprache. Ein Beitrag zur französischen Stilistik, Kultur- und Wesenkunde*, t. I, Heidelberg, 1930, 271.

<sup>31</sup> Cf. S. Singer, *Sprichwörter des Mittelalters. I. Von den Anfängen bis ins 12. Jahrhundert*, Berne, 1944, 90 sq., qui mentionne aussi l'attestation dans les *Vies des pères*, et H. Walther, *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi* (...), 6 vol., Göttingen, 1963-1969, n<sup>os</sup> 12979, 23722 (le même exemple); 25024 (30370 est un autre proverbe).